

 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p><b>Sixième Réunion des Parties</b> <i>Skukuza, Afrique du Sud, 7 - 11 mai 2018</i></p> <p><b>Amendement de l'Annexe 1 de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels</b></p> <p><b><i>Australie, Royaume-Uni</i></b></p>
---	--

### RECOMMANDATION

Il est recommandé que la Réunion des Parties décide d'amender l'Annexe 1 de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels afin de remplacer '*Ardenna creatopus*, syn. *Puffinus creatopus*' par '*Ardenna creatopus*' dans la liste actuelle des espèces de pétrels.

### FONDEMENT DE LA RECOMMANDATION

Conformément à la [Résolution 5.1](#), l'espèce *Ardenna creatopus*, syn. *Puffinus creatopus* a été ajoutée aux espèces de pétrels inscrites à l'Annexe 1 de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels.

Le Comité consultatif recommande d'amender l'Annexe 1 afin de retirer le synonyme *Puffinus creatopus*, ne laissant que *Ardenna creatopus* pour l'espèce ([CC10 Rapport final](#), paragraphe 18.4.3). Cette proposition repose sur une recommandation du groupe de travail sur la Taxonomie relative à la nomenclature des espèces qui ressort d'un examen de la taxonomie actuelle des espèces ([CC10 Doc22 Rév 1](#)).

Une proposition de résolution qui rendrait effective la modification proposée pour la nomenclature de l'espèce est jointe en Annexe 1.

## ANNEXE 1

---

### ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PÉTRELS

#### Résolution 6.1

#### Amendement de l'Annexe 1 de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

---

*Rappelant* que *Ardenna creatopus*, syn. *Puffinus creatopus* est inscrit à l'Annexe 1 de l'Accord ;

*Tenant compte* de la recommandation émise par le Comité consultatif (CC10) visant à amender la nomenclature *Ardenna creatopus*, syn. *Puffinus creatopus* dans l'Annexe 1 de l'Accord.

#### La Réunion des Parties à l'Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels

#### Décide :

Conformément à l'Article XII (5) de l'Accord, d'adopter l'amendement suivant de l'Annexe I de l'Accord sur la Conservation des albatros et des pétrels :

- '*Ardenna creatopus*, syn. *Puffinus creatopus*', sera remplacé par '*Ardenna creatopus*' dans la liste actuelle des espèces de pétrels reprises à l'Annexe 1.